les rois. Sa seconde tentation allait venir. La Renaissance du seizième siècle faillit la jeter et la perdre dans la présomption. Elle sortit néanmoins victorieuse de cette seconde lutte.

La troisième épreuve dure encore; l'Ambition qui poursuit une gloire toute terrestre, semble l'avoir aveu-glée et égarée sans retour; mais si elle triomphe, comme on doit l'espérer, les Anges la serviront à son tour, par ses rois, ses prêtres et ses magistrats, le démon de la révolution s'éloignera d'elle et il y aura en France comme une floraison de génies!...

Peuples de la terre, chantez!

La France m'apparaît plus charmante et plus belle!

D'où lui viennent de tous côtés

Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?....

Lève, peuple des Francs, lève ta tête altière,

Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés,

Et ces peuples soumis devant toi prosternés,

De tes pieds baisant la poussière,

Toutes les nations marchent à ta lumière!

ALBERT DE VALMYRE.

Paris, 5 Octobre 1877.

## Assemblee des anciens eleves du collège joliette.

Le 23 Octobre 1877, à l'occasion des Noces d'Argent du Révérend Père P. D. Lajoie, Supérieur des Clercs de St. Viateur, en Canada, Vicaire Forain et Curé de St. Charles Borromée de Joliette, une centaine des anciens Elèves du Collége Joliette, présents à cette fête, se réunirent à la salle d'étude du Collége et adoptèrent les résolutions suivantes :

Proposé par le Révd. Mr. S. Maynard, curé de St. Jean-Baptiste, Montréal, secondé par le Révd. Mr. F. X. Chagnon, curé de Ste. Marie de Champlain, N. Y. Que Mr. G. Baby, Ecuier, Avocat, M. P. soit élu Président de la dite Assemblée.—Adopté.

Proposé par le Révd. Mr. S. Maynard, secondé par L. A. McConville, Ecuier, Avocat, que le Révd. F. X. Chagnon, soit nommé Secrétaire.—Adopté.

En prenant son fauteuil, Mr. le Président adresse quelques mots de circonstance à l'Assemblée.—Applaudissements prolongés.

Sur l'invitation de Mr. le Président, le Révd. Mr. S. Maynard expose, en quelques mots bien sentis, le but de l'Assemblée. C'est pour raviver, dit-il, le sentiment d'attachement des anciens Elèves du Collège Joliette, envers leur Alma-Mater, et procurer la vitalité de ce sentiment filial, non-seulement par des paroles, mais encore par des actes, v. g. en assistant avec ponctualité

aux fêtes du Collége,où nous avons laissé des souvenirs bien précieux! En conséquence, Mr. le Président, ne serait-il pas opportun, en cette circonstance qui nous réunit aussi nombreux, d'adopter des résolutions conformes au but que je viens d'indiquer?—Ces dernières paroles sont couvertes par les applaudissements les plus sympathiques.

Le Révd. Mr. Lavallée, curé de St. Vincent de Paul, Montréal, dit qu'il revoit avec plaisir les salles du Collége Joliette qu'il a quittées depuis trente ans. Malgré cette longue séparation, la bienveillante invitation de Mr. le Directeur actuel lui a procuré aujour-d'hui des moments bien agréables, en lui permettant d'assister à une fête de famille splendide, et d'évoquer dans cette salle des souvenirs d'enfance qui lui seront toujours chers.

Alors, le Révd. Mr. S. Maynard propose, secondé par le Révd. Mr. Lavallée, que les anciens Elèves du Collége Joliette, réunis en Assemblée à l'occasion de la 25me année de Prêtrise de Messire P. D. Lajoie, désirent et veulent laisser comme hommage respectueux et comme souvenir de leur visite, le portrait à l'huile de celui qui fait l'objet de cette Fête.—Adopté avec applaudissements.

—Proposé par Mr. Jos. Bonin, curé de Ste. Emmelie, secondé par Mr. Ed. Guilbault, Maire de Joliette, qu'un Comité de Direction soit immédiatement nominé parmi les anciens Elèves pour s'entendre avec Mr. le Directeur du Collége, s'il ne serait pas possible d'organiser une réunion générale de tous les anciens Elèves au temps et au lieu que Messieurs du Comité le jugeront convenable.—Adopté.

—Sur motion de MM. L. A. McConville, et J. Sheppeard, Ecr. M. D., les Messieurs suivants furent unanimement désignés comme membres du Comité: G. Baby, écuier, Avocat, M. P.; Révd. Père C. BEAUDRY, Directeur du Collége Joliette; Ed. Guilbault, Maire de la Ville de Joliette, Charles Leprohon, Député-Shérif; Rév. S. Maynard, Curé; Rév. Jos. Bonin, Curé; Rév. F. X. Chagnon, Curé.

—Proposé par L. A. McConville, écuier, Avocat, secondé par le Rév. Mr. J. O. Gadoury, Professeur au Collége de l'Assomption, que les anciens Elèves ont suivi avec plaisir et intérêt la publication du journal "LA VOIX DE l'ECOLIER" et qu'ils lui assurent pour l'avenir leur plus cordial encouragement.—Adopté.

—Proposé par le Rév. Mr. Jos. Bonin, secondé par L. A. McConville, Ecr. que des remerciments soient offerts à Messieurs les Directeurs du Collége Joliette pour la réception cordiale faite aux anciens Elèves, en cette circonstance.—Adopté.

Après quelques paroles de sympathie de la part de